

“Addressing linkages between climate change and sustainable development”

Thursday, 4 May 2006 – 3:00 – 6:00

Statement made by the « Workers and trade unions » major group

Je voudrais attirer votre attention sur ce que nous considérons comme un obstacle majeur à des actions efficaces dans le domaine du changement climatique. Il s’agit du fait que **la dimension humaine** de ces questions est largement ignorée.

La prévention du changement climatique ne se limite ni à un problème de technologie ni à un problème économique. Elle doit être aussi traitée comme une question **sociale et sociétale**. **Au sein de ces questions sociales, les questions du travail et celle des travailleurs et de ceux qui sont à la recherche de travail, se posent de manière spécifique et doivent être traitées comme telles.** Trop souvent, en effet, on considère un peu vite qu’une politique qui est efficace sur le plan économique, est automatiquement bénéfique du point de vue de l’emploi et du progrès social. Nous savons que cela est plus compliqué.

Laissez-moi préciser dans quelle mesure la non prise en compte de ces préoccupations sociales limite l’efficacité de notre action vis-à-vis du changement climatique.

Tout d’abord, en ce qui concerne les **impacts du changement climatique**: La plupart des pays en développement sont dépourvus de systèmes d’assurance chômage et de sécurité sociale. Dès lors, comment assurer aux personnes déplacées et qui ont perdu leur emploi, des revenus de remplacement et, à terme, l’accès à de nouveaux emplois ? L’accès aux soins ? Aux Etats-Unis, à la suite des ouragans Katrina et Rita, on estime que ce sont actuellement des dizaines de milliers de travailleurs qui se retrouvent dans des emplois où ils font l’objet d’exploitation et de discrimination, parce que les droits humains et les droits du travail ne sont pas appliqués .

En ce qui concerne maintenant la **prévention du changement climatique**, on ne peut non plus ignorer la dimension sociale : nous sommes convaincus qu’il s’agit d’opérer des changements structurels majeurs dans nos modes de consommation, dans nos styles de vie. Ces changements auront pour résultat de rendre obsolètes certaines qualifications et, dans le même temps, de créer de nouveaux besoins de qualifications et d’emplois . Par ailleurs, l’organisation du travail sur les lieux de travail sera probablement profondément modifiée.

Comment faire en sorte que ces changements ne conduisent pas des personnes dans la précarité, comment leur assurer une reconversion décente ?

Pour conclure, nous sommes persuadés qu’une attention accrue doit être accordée aux questions de droits sociaux, des droits du travail et du renforcement des capacités des organisations syndicales. On ne peut que regretter aussi que les ministères de l’emploi et des affaires sociales ne soient pas plus associées sur les questions du changement climatique et de l’énergie.